



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ecole Académique
de la Formation
Continue**

VOUS SOUHAITEZ SUIVRE UNE FORMATION ?

**SOFIA-FMO, votre nouvel espace stagiaire pour
toutes vos formations**

- **Consulter** et **chercher** des formations
- **S'abonner** : ça m'intéresse, je m'abonne
- **Se préinscrire** : la formation est programmée, je me préinscris
- **Accéder** à mes documents de formation



[Découvrir le site EAFC](#)



[Accéder directement
à SOFIA-FMO](#)

(accès authentifié)

Secrétariat EAFC

Mail : ce.eafc@ac-lille.fr



L'accès à la formation change avec l'EAFC !

Une offre plus lisible, plus accessible, tout au long de l'année

1 Je cherche une formation qui m'intéresse

1. Je consulte mon espace stagiaire SOFIA-FMO : [EduLine](#) > Applications > Gestion des personnels > SOFIA-FMO
2. Je sélectionne les formations qui m'intéressent en m'abonnant.
3. Je reçois un mail de préinscription lorsqu'une session est programmée.
4. Je me préinscris sur des sessions en fonction d'un quota autorisé à l'année (hors préparation concours) : la préinscription génère automatiquement une demande d'avis à mon supérieur hiérarchique.
5. Je reçois une confirmation de préinscription, le rang de classement indiqué ne préjuge pas de la sélection de ma candidature.
6. Je consulte mon plan de formation sur mon espace stagiaire SOFIA-FMO.

2 Je suis retenu(e) à une formation

1. Je reçois par mail une notification de la plateforme SOFIA-FMO m'informant que je vais être convoqué(e) à une session de formation.
2. À partir de ce mail, je peux signaler mon absence, demander ou proposer du co-voiturage.
3. Je reçois mon ordre de mission par la voie hiérarchique.
4. En cas d'absence, je retourne cet OM visé par mon supérieur hiérarchique à l'EAFC.
5. Pour les formations en distanciel, je dispose du lien de visio sur mon espace stagiaire sur SOFIA-FMO.

3 J'ai suivi une formation

1. Je reçois par mail un lien vers le bilan d'évaluation à renseigner.
2. Je renvoie à l'EAFC mon état de frais complété (partie basse de l'OM), accompagné le cas échéant des pièces justificatives nécessaires au remboursement des frais engagés (titres de transport, hébergement).

